3 avril 2013

SAINT-GENEST-MALIFAUX

Les enfants des Fogières ont besoin de familles amies

Education. L'établissement des Fogières est géré par une association de bénévoles, motivés pour aider des enfants en difficulté. C'est une entité juridique, reconnue par le Conseil général. L'unité reçoit des enfants placés par la justice pour les protéger d'une situation familiale difficile. Les durées de placement sont longues, en général.

Pour éviter à ces enfants de ne vivre au quotidien qu'en internat, l'association souhaite leur donner la possibilité de connaître une vie de famille normale. Certains enfants sont déjà pris en charge par une famille d'accueil, mais pour les autres le projet est de créer un réseau de «familles amies». A l'internat, l'enfant a sa chambre, il va à l'école primaire du village, au collège ou en lycée. Certains font du sport dans les clubs du canton. Les Fogières offrent aux enfants une vie d'écolier et une vie sociale normale. Mais on ne peut bien grandir qu'avec la représentation de la vie en collectivité. Il manque ce rapport, cette construction familiale indispensable à son équilibre. L'idée est d'avoir une famille amie, d'être un lieu référent pour l'enfant. C'est très important qu'il ressente que quelqu'un n'est là que pour lui.

Le principe est de parrainer un enfant

Mickaël, 16 ans demande: «Je voudrais voir comment ça se passe dans une famille, voir des garçons de mon âge. J'aimerais avoir des amis, discuter ou prendre des loisirs. Je pourrais aider à la cuisine, j'ai fait des stages. Je voudrais sortir de la maison des Fogières, avoir quelqu'un qui pense à moi.» Le principe est de parrainer un enfant, de le prendre en famille de temps en temps, le rythme est à définir. La famille amie doit faire bénéficier l'enfant de son environnement familial, doit faire passer des actes éducatifs, ou cela peut être une aide d'une heure ou deux aux devoirs. «C'est une rencontre entre un enfant et une famille: un jour on a envie de s'investir pour un enfant. Des liens durent depuis plus de 3 ans pour une famille, car on a 5 familles amies pour l'instant, mais presque 30 enfants vivent aux Fogières» affirme un administrateur. ■

Contact Nathalie Chapuis.
Tél. 04 77 51 43 15.

■ **L'association des Fogières a le souci permanent d'améliorer les conditions de vie des enfants confiés à l'établissement.** Photo Suzanne Drevet

L'AVIS DE GÉRARD DENIS

A été famille amie

« Apporter notre pierre à l'édifice de la solidarité »

Pourquoi avez-vous été «ami» d'un enfant ?
Nous constations pas mal de problèmes en général, donc on se disait que si on pouvait apporter notre pierre à l'édifice de la solidarité... C'était notre désir. On voulait faire bénéficier à un enfant de notre expérience. Une fois notre décision prise, c'est un engagement dans la durée. On a la volonté d'être un point fixe pour des enfants trop souvent ballotés à droite et à gauche.

Qui avez-vous reçu ?
On a reçu Stève, gentil, perturbé parfois, il est venu de 8 à 14 ans. Il a intégré la famille un week-end tous les 15 jours. On est parti en famille, un été. Le dimanche soir, on se retrouvait tous à Bellevue, pour ramener les enfants. On y rencontre les autres familles, et les éducateurs des Fogières qui viennent les chercher.

Comment trouver votre place ?
On n'était pas ses parents. On a vu ceux de Stève une fois. Le Conseil général a souhaité un contrat. Un contrôle se fait sous la responsabilité du directeur des Fogières. C'est un vrai parrainage : être le parrain au vrai sens du terme. Lors d'un gros problème de santé, nous avons toujours été là pour lui.

Photo Suzanne Drevet

Et aussi

ZOOM